

Conditions générales de réservation :

Le contrat de location est nominatif et n'est pas cessible. La sous location d'hébergement est strictement interdit.
Le locataire s'engage à être couvert par **une assurance responsabilité civile** garantissant les dommages en cas d'accident.

A votre arrivée

Arrivée à partir de 14H Vous devez vous présenter au bureau d'accueil (pendant les heures d'ouvertures).

Une caution vous sera demandée :

- **1 chèque de 400 €** vous sera demandé (chèque, empreinte carte bancaire ou espèces).

Le client effectuera l'inventaire et l'état des lieux de sa location à son arrivée. Tout problème devra être immédiatement signalé à la réception (au plus tard le lendemain matin) pour une intervention rapide. A défaut, aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

La caution vous est restituée au départ après un inventaire final, si absence de dégâts et si parfait état de propreté.

Toutefois si un litige subsistait, les sommes précitées seront encaissées en totalité par le camping dans l'attente du règlement de la facture correspondant aux dommages causés.

Retard

Toute arrivée tardive devra être signalée sous 24H. En l'absence de message du client précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location devient disponible 24H après la date d'arrivée prévue par le contrat et le paiement intégral des prestations demeure exigé (même avec assurance annulation).

Aucune réduction ou remboursement ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison.

Le Départ

Départ avant 10H. Les personnes qui désirent partir la veille doivent impérativement libérer les lieux avant 20H. **Pour les départs en dehors des ouvertures du bureau avec l'accord de la Direction, les cautions seront restituées par courrier après examen des lieux, sous quinzaine.**

Vous devrez effectuer un nettoyage approfondi de votre location juste avant votre départ : réfrigérateur dégivré et propre, vaisselle propre, essuyée et rangée dans les placards. Nettoyer et désinfecter les WC, sanitaires, plaque de cuisson, balayer le sol et passer la serpillère. La literie devra être rendue propre.

Pour toutes locations non rendue propre la caution ménage soit 60€ sera retenue.

Les animaux

Les chiens et chats ne sont pas admis dans les locations. Toutefois en cas d'impossibilité de garde et après accord avec la Direction, ceux de petite taille type york (- de 10kg) peuvent être tolérés à raison d'un supplément de **25€/semaine**. Dans un souci d'hygiène et de respect pour les prochains locataires, vous devrez apporter un panier de couchage et interdire votre animal sur les banquettes et les lits. Vous devrez apporter vos propres couvertures pour vos couchages. **Les couvertures de la location ne seront pas fournies.** Le chien doit impérativement être tenu en laisse et en aucun cas rester seul dans la location.

De plus, la caution ne sera restituée que par courrier sous quinzaine.

Les visiteurs

Sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir signalés leur présence à la réception. Ils devront se conformer au règlement intérieur et payer la redevance «visiteur» de 4€ / personne pour maxi 3 heures de présence. Les véhicules des visiteurs devront stationner sur le parking.

Les conditions d'annulation

Les réservations ne peuvent être modifiées qu'après accord de la Direction et dans la limite de nos disponibilités. En cas d'annulation de votre part, il vous sera retenu :

-Un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.

-Un montant total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas cette date.

Assurance annulation

Il est recommandé de souscrire une assurance annulation payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte. Pour être recevable, l'annulation du séjour doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé réception au plus tard 3 jours après l'événement entraînant l'annulation. Toute demande d'annulation doit être accompagnée de justificatifs précis et incontestables.

Animations/ Prestations :

Ouverture : Piscine du 01/05 au 15/09 ; Animations du 2 juillet au 30 Août.

En basse saison ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, la direction se réserve le droit de modifier voire de supprimer certaines installations, aménagements, prestations et animations prévues.

La Direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement, les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle.

La Direction ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes ou vols d'objets personnels, des blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant le séjour.